



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20240129-CONS-AG-24-003-DE
Date de télétransmission : 12/02/2024
Date de réception préfecture : 12/02/2024

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Conseil du 29 janvier 2024

**DELIBERATION DU CONSEIL
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

Objet : Transformation d'un emploi permanent à temps complet

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 29 janvier à 17h00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO, sur convocation en date du 23 janvier 2023.

PRÉSENTS : BERTOLUCCI Marie-Christine, BIAGGINI Jean-Jacques, CALLIER Jeanne, LACAVE Mattea, LEONARDI Jean-Charles, LINALE Serge, LORENZI Thérèse, MILANI Jean-Louis, MORGANTI Julien, MONDOLONI Jean-Martin, MUSSIER Emma, PADOVANI Marie-Hélène, PELLEGRINI Leslie, PERFETTINI Martine, PETRI-GUASCO Emmanuel, PIPERI Linda, POLIFRONI Bruno, POLISINI Ivana, POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, ROSSI Michel, SALGE Hélène, SAVELLI Pierre, TIERI Paul, TIMSIT Christelle

ONT DONNE POUVOIR :

BATTESTI Gilles à BIAGGINI Jean-Jacques
GIAMARCHI Marie-Dominique à BERTOLUCCI Marie-Christine
COLOMBANI Carulina à LACAVE MATTEA
MASSONI Jean-Joseph à MILANI Jean-Louis
SAVELLI Jean-Michel à ROSSI Michel
ZUCCARELLI Jean à SALGE Hélène
PADOVANI Jean-Jacques à PADOVANI Marie-Hélène
SIMONPIETRI Pierre-Michel à POZZO DI BORGO Louis

ABSENTS :

DE GENTILI Emmanuelle, LOMBARDO Florence, MALAFRONTI Christine, PERETTI Philippe, SIMONI Pierre-Baptiste, SIMEONI Gilles, VESPERINI Françoise.

QUORUM : 21

M. ROMITI Gérard est désigné secrétaire de séance.

Objet : Transformation d'un emploi permanent à temps complet

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le tableau des effectifs ;

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire ;

Vu les rapports présentés ce jour ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE (À l'unanimité)

-De transformer le poste suivant :

N° poste de travail	Poste de travail	N° poste budgétaire	Financement actuel	Nouveau financement	Motif
PT-00061	Chef(fe) de service usagers et ingénierie	PB-00061	Cadre d'emplois des techniciens territoriaux	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	Attribution de nouvelles missions correspondant à la catégorie A : Assurer les missions de prospection, veille technologique et stratégique, recherche et développement dans les domaines de collecte et de traitement des déchets ; Conduire les projets en ingénierie de collecte : déploiement et techniques de collecte ; Piloter la stratégie des flux : déploiement de la collecte sélective (bacs, bornes aériennes, enterrés).

DIT

Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, des agents nommés, sont inscrits au budget, au chapitre 012 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Acte communiqué
après dépôt en préfecture
le 12 FEV. 2024
et publication ou notification
du 12 FEV. 2024
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOUHRAOUI



LE PRÉSIDENT

Louis POZZO DI BORGIO

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse : www.telerecours.fr